

MAC APS

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES D'AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

La Loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, dite « loi Rebsamen » instaure aussi dans son Art. L. 622-19-1 que le renouvellement de la carte professionnelle de l'agent de sécurité privée est conditionné au suivi d'une formation continue.

L'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité fixe les modalités et le programme du recyclage devant être suivi par chaque agent de sécurité avant de renouveler sa carte professionnelle.

<p>OBJECTIF</p>	<p>Maintenir et actualiser ses compétences, ceci afin d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle</p> <p><i>A retenir : la demande de renouvellement de la carte professionnelle doit être transmise à la C.L.A.C (Commission Locale d'Agrément et de Contrôle) avec l'attestation du MAC 3 mois avant la date du 5^{ème} anniversaire</i></p>
<p>INTERVENANTS</p>	<p>Formateurs professionnels à jour de formation continue</p>
<p>PRÉ-REQUIS</p>	<p>Le stage est précédé d'une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire - 10 questions.</p> <p>Le stage s'effectue dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.</p> <p>Avoir une carte professionnelle ou une autorisation préalable en cours de validité délivrée par le CNAPS</p> <p>La personne titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) ou du PSC 1 ou PSE 1 ou PSE de moins de deux ans au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».</p>
<p>PUBLIC CONCERNÉ</p>	<p>Toute personne souhaitant renouveler sa carte professionnelle auprès de la Commission Locale d'Agrément de Contrôle - C.L.A.C</p>
<p>DURÉE</p>	<p>31 heures 24 heures si titulaire du SST, PSC 1, PSE 1 ou PSE 2 de moins de 02 ans</p>
<p>NOMBRE DE CANDIDATS</p>	<p>10 candidats pour la formation de 31h00 12 candidats pour la formation de 24h00</p>
<p>VALIDATION</p>	<p>Attestation de suivi du stage de Maintien et Actualisation des Compétences prévue par l'Article R612-17 délivrée par le centre de formation</p>

MAC APS

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES D'AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

<p style="text-align: center;">CONTENU</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestes élémentaires de premiers secours – 7 h <ul style="list-style-type: none"> - Intervenir face à une situation d'accident ▪ Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité – 4 h <ul style="list-style-type: none"> - Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent de sécurité privée et la déontologie professionnelle ▪ Compétences opérationnelles générales - 7 h <ul style="list-style-type: none"> - Gérer les conflits - Maîtriser les mesures d'inspection filtrage ▪ Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes – 13 h <ul style="list-style-type: none"> - Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes - Connaître les différents matériels terroristes - Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes - Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes - Savoir entretenir sa culture de la sécurité - Se protéger soi même - Protéger - Alerter les forces de l'ordre et faciliter l'intervention des forces de l'ordre - Sécuriser une zone - Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger - Notions de secourisme tactique - Alerter les secours
<p style="text-align: center;">MOYENS PÉDAGOGIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Powerpoint ▪ Support de cours remis aux participants ▪ Matériel secourisme – mannequins – DEA ▪ Matériel de secourisme tactique – répliques d'armes – garrot – pansement israélien
<p style="text-align: center;">RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE</p>	<p style="text-align: center;">Michel Blanchard</p>
<p style="text-align: center;">DÉLAIS D'ACCÈS</p>	<p style="text-align: center;">En cas d'indisponibilité, veuillez-vous référer au planning de formation joint afin de connaître nos prochaines sessions de formation.</p>